RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ATOUT FRANCE
L' Agence de développement touristique de la France

L'oenotourisme présent au Salon de l'Agriculture

ARTICLE

L’œnotourisme, qui a émergé dans les années 2000, a rapidement été identifié comme un secteur à fort potentiel favorisant la fréquentation des destinations viticoles et la vente de vins. À l’occasion du Salon International de l’Agriculture, Christian Mantei, Directeur général de Atout France, Michel Bernard, Président du Cluster Œnotourisme de Atout France et Hervé Novelli, Président du Conseil Supérieur de l’Œnotourisme, ont présenté les mesures envisagées en 2018 afin de développer encore l’œnotourisme en France, tant en ce qui concerne sa montée en qualité que sa promotion à l’international.

Cluster Œnotourisme, un plan d’action à 3 ans
Atout France et son Cluster Œnotourisme mène depuis 2 décennies une stratégie de développement ambitieuse pour la filière, en partenariat étroit avec le Conseil Supérieur de l’Œnotourisme (CSO), tant en ce qui concerne :

- la connaissance de l’offre et les attentes des visiteurs français et/ou internationaux (3 études *Tourisme & Vin*),
- la qualification et l’amélioration de la qualité de l’offre œnotouristique française (label Vignobles & Découvertes),
- que la promotion de la filière à l’international.

Afin d’aller encore plus loin dans le développement de la filière, plusieurs annonces ont été faites, ce jour, au Salon de l’Agriculture.

Organisation des Assises de l’Œnotourisme
D’ici la fin d’année 2018, Hervé Novelli, Président du CSO, convoquera, en partenariat avec Atout France, des Assises nationales afin de permettre à l’œnotourisme de passer à un stade supérieur. Elles devront notamment permettre d’améliorer encore l’intégration des enjeux touristiques au sein de la filière viticole.

Création d'une fédération des destinations labélisées *Vignobles & Découvertes*
La France compte à ce jour 64 destinations labellisées *Vignobles & Découvertes*, regroupant environ 4 000 prestataires. Le label, créé en 2009, est le garant de la forte implication des acteurs locaux pour assurer aux visiteurs une expérience œnotouristique réussie. La création d'une fédération des destinations labélisées va permettre de mieux animer ce réseau grandissant.

Réforme du règlement d'usage de la marque Vignobles & Découvertes
Le label *Vignobles & Découvertes* maillant désormais l'ensemble des territoires viticoles, il convient de poursuivre l'effort de qualification et d'amélioration de la qualité de l'offre œnotouristique française.

Le salon *Destination Vignobles* se tiendra en Nouvelle-Aquitaine, à Bordeaux, les 16 & 17 octobre
Atout France dynamise la commercialisation de l'offre œnotouristique française auprès des cientèles internationales en organisant tous les 2 ans le salon ***Destination Vignobles***. Organisé cette année en partenariat avec le **CRT Nouvelle-Aquitaine**, cet événement unique en son genre réunira à Bordeaux 120 exposants français qui présenteront leur offre à 150 voyagistes internaux spécialistes de l'œnotourisme lors de 3 600 rendez-vous d'affaires.

Pour en savoir plus, consultez le communiqué de presse ci-dessous
le *Cluster Œnotourisme*